



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE DE GEUDERTHEIM
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

Nombre de membres élus : 23
Conseillers en fonction : 23
Conseillers présents : 20
Procurations : 02

Séance du 13 décembre 2024

**Extrait du Procès-verbal des délibérations de la Commune de GEUDERTHEIM
sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire**

Présents : MM. Yves OHLMANN, Marianne PETER, Jean-Luc JOACHIM, Arny EYERMANN, Béatrice TREIL, Laurence ANCKENMANN, Nathalie BOUTINAUD, Stéphanie HENCHES, Frédéric JUNG, Pia JUNGER, Eric MASSON, Pascale MEYER, Frédéric MULLER, Barbara NEUNREUTHER, Jérémy OHLMANN, Sabrina RITTER, Corinne ROEHLLY, Martine SCHWACH, Michel URBAN

Membres absents excusés : MM.

Didier KNIPPER a donné procuration de vote à Mme Laurence ANCKENMANN
Rolph RIEDINGER « « à Mme Marianne PETER
Yoan HEITZ.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu du 13 décembre 2024
3. Communications diverses
4. Droits de préemption urbain
5. Réhabilitation de l'école élémentaire : approbation du projet dans le cadre de la DETR 2025
6. Finances communales :
→ budget primitif 2025 - investissement avant le vote du budget
7. Personnel communal :
→ diminution de la quotité horaire d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe

Divers

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L 2121.5 du C.G.C.T., M. le Maire propose M. Eric MASSON, Conseiller Municipal, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal valide la proposition *à l'unanimité*.

2. Approbation du compte-rendu du 8 novembre 2024

M. le Maire soumet, à l'approbation des membres, le procès-verbal de la séance du 8 novembre 2024.

Aucune observation n'étant formulée, celui-ci a été adopté **avec 21 VOIX POUR**
et 1 ABSTENTION.

3. Communications diverses

Pierre GROSS

12/11/24	Cérémonie départ en retraite Patricia PAULEN
13/11/24	Rencontre maîtrise d'œuvre – Cabinet Larché
15/11/24	AG Comité de Fêtes
16/11/24	Rencontre Elus CCBZ à Geudertheim
23/11/24	Plantation des arbres de naissances et de l'arbre pour le 80 ^{ème} anniversaire de la Libération
25/11/24	Conseil CCBZ
05/12/24	Pot réception – entreprises extension des travaux <i>Waldeck</i> Réunion bureau CCBZ
07/12/24	Repas de Noël des aînés
11/12/24	Repas de Noël des aînés du Moulin de la Zorn
13/12/24	Ouverture de plis – Maîtrise d'œuvre liée aux travaux connexes du réaménagement foncier

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS ENTRE **LE 08/11/2024 ET LE 13/12/2024**

N° d'enregistrement	Demandeur	Terrain	Nature de la construction/des travaux	Accordé le
PC 067 156 24 R0009	M. Maxime LOSER 14 rue de l'Arche 67170 GEUDERTHEIM	14 rue de l'Arche	Création d'un garage pour deux voitures et une remise au rez-de-chaussée. Création d'un espace de stockage à l'étage. Modification et changement de la toiture avec création de deux chiens-assis sans modifier la hauteur. Modification des façades avec création d'ouvertures.	19/11/2024
PC 067 156 24 R0011	Mmes Morgane et Manon FURST 6 rue de l'Arche 67170 GEUDERTHEIM M. Julien SPRECHER 93 rue du Général de Gaulle 67170 GEUDERTHEIM	6 rue de l'Arche	Aménagement de deux logements dans la grange existante sans création de surface	14/11/2024

Agenda :

17/01/25	Repas de Noël du personnel communal
19/01/25	Vœux du Maire
02/07/25	Tartes flambées des aînés

Arny EYERMANN

La Cérémonie des Vœux à la population et d'accueil des nouveaux arrivants prend forme ainsi que la publicité y afférente : un flyer sera inséré dans le GIM65.

La distribution du prochain bulletin municipal et le portage des colis destinés aux aînés se feront avant les fêtes de Noël.

Marianne PETER

De chaleureux remerciements sont adressés aux membres du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale pour tout le travail accompli avec bienveillance lors de la fête des aînés du dimanche 8 décembre 2024 au *Waldeck*. Le déjeuner organisé au Moulin de la Zorn a également permis de mettre à l'honneur les résidents de plus de 70 ans le mercredi 11 décembre 2024.

Jérémy OHLMANN

Le CME de Geudertheim, en partenariat avec celui de Hoerdt et de Bietlenheim organise la manifestation "*Forêt de Noël*" le samedi 14 décembre 2024 à l'entrée du parcours "*ludisme et équilibre vital*". Il s'agit d'un petit sentier avec des jeux d'éclairage et comprenant des ateliers pour des enfants, autour de Noël.

4. Droits de préemption urbain

M. le Maire informe le Conseil Municipal conformément à la délibération du 5 juin 2020 des déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

Ordre	Situation du patrimoine	Références cadastrales	Superficie
01	73 rue du Général de Gaulle	Section 03 – 252/29	2.65 ares
02	13 rue du Général de Gaulle	Section 12 – 133/1 1/14/	8.08 ares
03	13 rue du Général de Gaulle	Section 12 – 2/14	7.65 ares
04	7A rue de Kurtzenhouse	Section 41 – 743+747	7.34 ares

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* *prend acte* des déclarations d'intention d'aliéner ci-dessus.

5. Réhabilitation de l'école élémentaire : approbation du projet dans le cadre de la DETR 2025 et/ou Fonds Vert 2025

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que :

Le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires ou *Fonds Vert* vise à subventionner des investissements locaux favorisant la performance environnementale, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie. Le fonds est destiné à toutes les collectivités territoriales. Sa gestion est déconcentrée au niveau des préfets de région et de département et ses enveloppes financières sont fongibles entre les différentes mesures proposées.

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que ce projet est également susceptible de bénéficier d'une subvention au titre *de la DETR/DSIL 2025*.

M. le Maire propose de redéposer les demandes de subvention au titre du *Fonds Vert* et également de la *DETR/DSIL 2025* liées aux travaux suivants :

► *réhabilitation de l'école élémentaire*

Le Conseil Municipal,

VU l'approbation de l'APS lié à ce projet par délibération du Conseil Municipal en date du 17 décembre 2021,

VU la délibération du Conseil Municipal du 30 septembre 2022 sollicitant la DETR 2023 pour le dossier « *réhabilitation de l'école élémentaire* »,

VU la délibération du Conseil Municipal du 4 novembre 2022 liée à l'état d'avancement du dossier « *réhabilitation de l'école élémentaire* »,

VU la délibération du Conseil Municipal du 3 février 2023 sollicitant le Fonds Vert pour le dossier « *réhabilitation de l'école élémentaire* »,

VU la demande de permis de construire instruite et accordée le 14 septembre 2023,

CONSIDERANT le courrier du 19 octobre 2023 de la Préfecture informant que le dit-dossier n'a pas été retenu au titre de la programmation 2023 du *Fonds Vert* par manque de crédits,

CONSIDERANT l'avant-projet définitif réactualisé en date du 8 novembre 2023 par le cabinet LARCHÉ Architecture, chargé de la mission de maîtrise d'œuvre,

CONSIDERANT le courrier du 31 juillet 2024 de la Préfecture informant que le dit-dossier n'a pas été retenu au titre de la programmation 2024 au titre de la DETR par manque de crédits,

CONSIDERANT la délibération du Conseil Municipal en date du 4 octobre 2024 portant revalorisation des honoraires du Cabinet LARCHÉ Architecture, chargé de la mission de maîtrise d'œuvre,

CONSIDERANT la délibération du Conseil Municipal en date du 8 novembre 2024 précisant l'ampleur des travaux à réaliser, intégrant la réfection complète de la toiture actuelle du préau en bac acier, l'imperméabilisation et la végétalisation de la cour existante,

CONSIDERANT l'avant-projet définitif réactualisé en date du 12 décembre 2024 par le cabinet LARCHÉ Architecture, chargé de la mission de maîtrise d'œuvre,

CONSIDERANT la volonté communale de mener à bien le projet de « *réhabilitation de l'école élémentaire* »,

après en avoir délibéré, **d é c i d e :**

* **de valider** le projet de réhabilitation de l'école élémentaire pour un montant global actualisé à 1 113 000 euros H.T.

* **de valider** l'Avant-Projet Définitif (APD) du 12 décembre 2024 tenant compte de l'actualisation des prix et des derniers ajustements de travaux nécessaires

* **de charger M. le Maire** de redéposer les dossiers de demande de subvention au titre du **Fonds Vert 2025 et de la DETR/DSIL 2025** correspondants et auprès d'autres co-financeurs éventuels

* **d'approuver** le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES		
désignation	montant H.T.	désignation	montant	participation en %
Travaux	1 113 000 €	Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux	375 645 €	30
Honoraires mission de maîtrise d'oeuvre	139 150 €	Subvention au titre du Fonds Vert	375 645 €	30
		Collectivité européenne d'Alsace (CeA)	84 000 €	6,71
		Autofinancement	416 860 €	33,29
TOTAL	1 252 150 €	TOTAL	1 252 150 €	100

ADOPTE A L'UNANIMITE

6. Finances communales :

→ budget primitif 2025 - investissement avant le vote du budget

M. le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : *Article L1612-1 modifié par Ordonnance n°2009-1400 du 17 novembre 2009 - art. 3*

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **d é c i d e** :

*** d'autoriser** M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2025, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2024, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, à savoir :

description de la dépense	Sté	N° programme pour information	Intitulé/programme pour information	Chapitre/article	montant TTC
révision du PLU	Elément Cinq	153	révision PLU	20-202	5 025 €
révision du PLU	VB Process	153	révision PLU	20-202	4 100 €
travaux – lot 1	TPA	133	stade de la forêt	21-2113	4 500 €
travaux – lot 2	EPSL	133	stade la forêt	21-2113	5 500 €
honoraires mission maîtrise d'oeuvre	Cabinet Larché Architecture	139	école élémentaire	21-21312	50 000 €
assistant à maîtrise d'ouvrage	Samop	139	école élémentaire	21-21312	4 050 €
frais d'études	Fondasol	139	école élémentaire	21-21312	15 000 €
assistant à maîtrise d'ouvrage	Samop	84	salle polyvalente	21-21318	25 860 €
Total des crédits votés et ouverts pour 2025 avant vote du BP 2025					114 035 €

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

7. Personnel communal :

- diminution de la quotité horaire d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe

Ce point est retiré.



Le secrétaire

Pour extrait conforme,
Geudertheim, le 13 décembre 2024
Le Maire





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE DE GEUDERTHEIM
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

Nombre de membres élus : 23
Conseillers en fonction : 23
Conseillers présents : 20
Procurations : 02

Séance du 13 décembre 2024

**Extrait du Procès-verbal des délibérations de la Commune de GEUDERTHEIM
sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire**

Présents : MM. Yves OHLMANN, Marianne PETER, Jean-Luc JOACHIM, Arny EYERMANN, Béatrice TREIL, Laurence ANCKENMANN, Nathalie BOUTINAUD, Stéphanie HENCHES, Frédéric JUNG, Pia JUNGER, Eric MASSON, Pascale MEYER, Frédéric MULLER, Barbara NEUNREUTHER, Jérémy OHLMANN, Sabrina RITTER, Corinne ROEHLLY, Martine SCHWACH, Michel URBAN

Membres absents excusés : MM.

Didier KNIPPER a donné procuration de vote à Mme Laurence ANCKENMANN
Rolph RIEDINGER « « à Mme Marianne PETER
Yoan HEITZ.

Divers

- *Strassburgerweg* : des travaux d'élagage ont été réalisés par la société Conrad et des travaux de reprises des accotements du chemin seront réalisés semaine 51.
- Les dates de séances du Conseil Municipal du 1er semestre 2025 (à 19h) sont fixées :

vendredi 07 février 2025 (approbation du Compte Financier Unique)	vendredi 28 mars 2025 (vote du budget)
vendredi 25 avril 2025	vendredi 06 juin 2025
vendredi 11 juillet 2025	

- L'enquête publique concernant l'affectation définitive des parcelles dans le cadre du réaménagement foncier est prévue **du 27 janvier au 28 février 2025**.
- Lors de sa séance en date du 12 décembre 2024, la Cour d'Appel de Nancy a rendu sa décision en rejetant les requêtes de M. et Mme WELZ contre les permis de construire délivrés respectivement au nom de Mme Audrey LEONHARD et M. J-Jacques LEONHARD
- Les travaux d'extension du *Waldeck* ont été efficacement menés. Ils se chiffrent à 65 000 € H.T.. Ils ont été terminés dans les délais pour y organiser la fête des aînés le dimanche 8 décembre 2024.


Le secrétaire



Pour extrait conforme,
Geudertheim, le 13 décembre 2024
Le Maire

